

> La protection sociale et les Français : en 2016, un regain d'intérêt pour l'universalité

Étienne Perron-Bailly

Selon le Baromètre d'opinion de la DREES, les Français ont généralement une vision assez positive du système de protection sociale. En 2016, les trois quarts d'entre eux le voient comme un système protecteur. Concernant la source de financement principale à privilégier, les Français expriment une préférence pour les cotisations sociales, qu'elles soient salariales ou patronales, et l'impôt sur les sociétés. La part des Français qui souhaitent que les entreprises cotisent davantage pour la protection sociale est en hausse régulière depuis 2013 et atteint désormais 43 % d'opinions favorables.

Si la maîtrise des coûts du système de protection sociale reste un sujet de préoccupation majeur pour les Français, depuis 2014, ils plébiscitent de plus en plus souvent des prestations pour tous : de moins en moins de personnes souhaitent réserver les prestations maladie, familiales, retraite et chômage, aux seuls cotisants. Toutefois, les Français restent favorables à la limitation dans le temps des allocations chômage ainsi qu'à leur conditionnement au suivi d'un stage de formation ou à l'acceptation d'un emploi adapté à leur qualification et pas trop éloigné de leur domicile.

Encadré 1 Le Baromètre d'opinion de la DREES

Le Baromètre d'opinion de la DREES est une enquête de suivi de l'opinion des Français sur la santé, les inégalités et la protection sociale (assurance maladie, retraite, famille, handicap-dépendance, pauvreté-exclusion). Commandée par la DREES tous les ans depuis 2000 (sauf en 2003), elle est réalisée par l'institut BVA depuis 2004, après l'avoir été par l'IFOP de 2000 à 2002. L'enquête est effectuée en face à face en octobre-novembre auprès d'un échantillon d'au moins 3 000 personnes représentatives de la population habitant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus. L'échantillon est construit selon la méthode des quotas (par sexe, âge, profession de la personne de référence, après stratification par région et catégorie d'agglomération). Depuis 2014, certaines questions ne sont posées qu'une année sur deux ; les données pour l'année 2015 ne sont donc pas disponibles dans ce cas.

Précautions d'interprétation des enquêtes d'opinion

Les réponses à une enquête d'opinion sont particulièrement sensibles à la formulation des questions, ou à leur place dans le questionnaire. Ces enquêtes d'opinion permettent néanmoins des comparaisons entre sous-catégories (selon le revenu, l'âge, etc.) ou dans le temps. Elles peuvent notamment capter l'évolution de la distribution des réponses, au fil des années, lorsque la formulation des questions et l'organisation du questionnaire restent les mêmes. De telles variations donnent une information sur la manière dont les opinions évoluent dans le temps, en fonction de la conjoncture, des actions politiques mises en œuvre et du débat médiatique. Toutefois, de trop petites variations peuvent ne refléter que des imperfections de mesure et la marge d'incertitude propre à toute enquête par sondage.

Effectifs des répondants aux questions en 2016

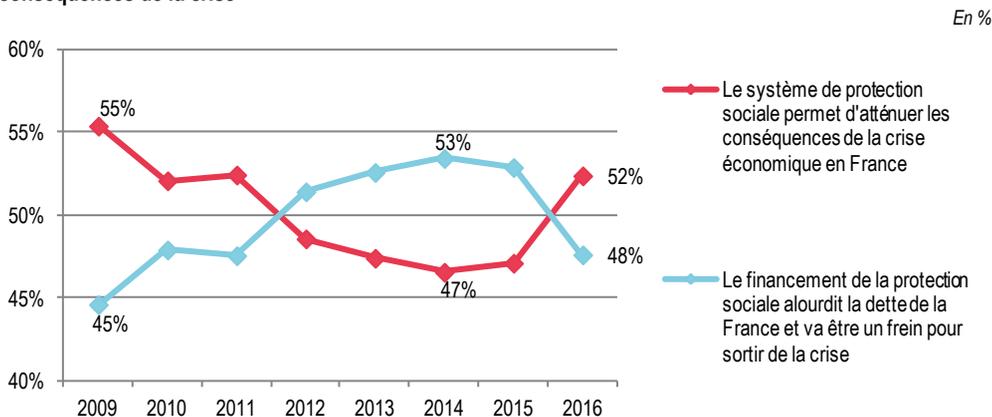
Un module méthodologique a été introduit dans le questionnaire 2016, portant sur de nombreuses questions relatives à la protection sociale. Aussi, pour la plupart des questions exploitées dans cet éclairage, les effectifs des répondants pour l'année 2016 sont diminués de moitié (encadré 2 pour l'exploitation des premiers résultats du module méthodologique).

Une moitié de Français inquiets du financement de la protection sociale, l'autre moitié préfère mettre en avant son rôle protecteur

Une très large majorité de Français se sent concernée par les grandes questions sociales : en 2016, 88 % disent être préoccupés par la pauvreté, 85 % par le niveau du chômage et 87 % par l'avenir du système de retraite. Par ailleurs, 63 % des Français s'inquiètent de la dette de la France ; ce niveau élevé est cependant en baisse de 8 points par rapport à 2014. Entre 2013 et 2015, 53 % des Français estimaient que « le financement de la protection sociale alourdit la dette et va être un frein pour sortir de la crise » (graphique 1) ; en 2016, ils ne sont plus que 48 % à partager cette opinion. Ces baisses s'accompagnent d'un regain de confiance dans le rôle protecteur du système de protection sociale. Ainsi la moitié des Français (52 %) jugent que la protection sociale « permet d'atténuer les conséquences de la crise économique » en 2016, contre 47 % entre 2013 et 2015.

Par ailleurs, si trois quarts des Français considèrent en 2016 comme en 2015 que notre système de sécurité sociale fournit un niveau de protection suffisant et qu'il peut servir de modèle à d'autres pays (78 %) [graphique 2], deux tiers d'entre eux estiment toujours qu'il est trop coûteux. Cette dualité entre exemplarité et coût trop élevé existait déjà en 2006 dans des proportions similaires¹.

Graphique 1 La moitié des Français jugent que le système de protection sociale permet d'atténuer les conséquences de la crise



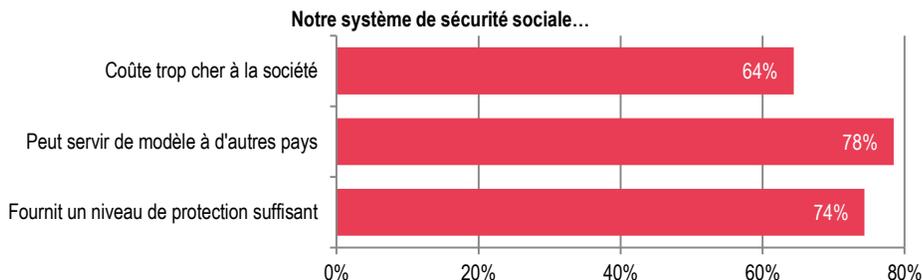
Note > Réponses à la question « À propos de la crise économique actuelle, je vais vous citer deux affirmations, vous me direz avec laquelle vous êtes le plus d'accord ». Les personnes qui ne se prononcent pas sont exclues. Cette question a été posée pour la première fois en 2009.

Lecture > En 2016, 52 % des personnes interrogées sont plutôt d'accord avec le fait que « Le système de protection sociale permet d'atténuer les conséquences de la crise économique en France ».

Champ > Personnes habitant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus.

Source > Baromètre d'opinion DREES 2009-2016.

Graphique 2 Un système de Sécurité sociale jugé coûteux, mais pouvant servir de modèle



Note > Réponses « totalement d'accord » ou « plutôt d'accord » à la question « Diriez-vous que les affirmations suivantes s'appliquent au système de sécurité sociale français ou pas ? ».

Lecture > En 2016, 64 % des personnes interrogées jugent que « notre système de Sécurité sociale coûte trop cher à la société ».

Champ > Personnes habitant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus.

Source > Baromètre d'opinion DREES 2016.

1. D'après les données de l'Eurobaromètre spécial 273, pp 77-80 : en 2006, 73 % des Français pensaient que leur système de protection sociale pouvait servir de modèle mais 65 % estimaient qu'il coûtait trop cher.

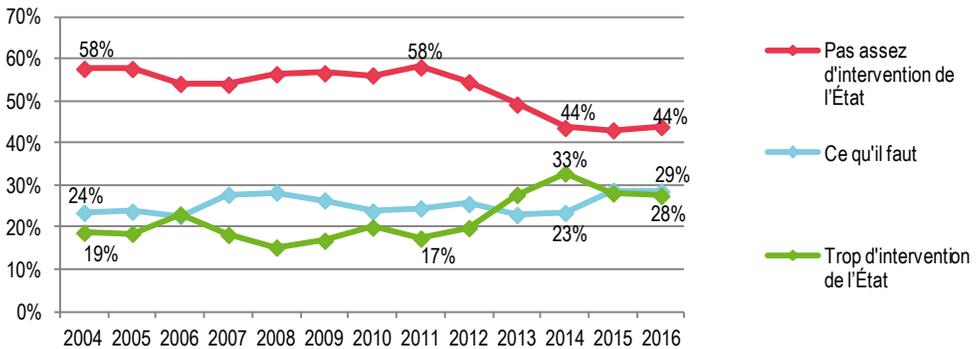
Les Français en faveur du maintien du niveau des dépenses de protection sociale, le souhait d'une moindre intervention de l'État ne progresse plus

Les Français sont donc partagés entre un système de protection sociale qu'ils jugent satisfaisant mais pour un coût préoccupant.

Entre 2011 et 2014, la proportion des Français qui pensent que l'État n'intervient pas assez a fortement baissé passant de 58 % à 44 %, au profit de la part des Français qui jugent en revanche que l'État intervient trop. Celle-ci atteint 33 % en 2014 puis 29 % en 2015. Depuis 2015, les opinions des Français sur l'interventionnisme de l'État se sont stabilisées, l'opinion d'une intervention insuffisante de l'État restant la plus répandue. Quant au financement de la protection sociale, en France, environ un tiers du produit intérieur brut y est consacré et l'opinion de loin la plus répandue, partagée par six Français sur dix, stable depuis 2004 date d'introduction de la question, est que ce « niveau est normal » (graphique 4). Deux Français sur dix jugent même que c'est insuffisant, qu'il faudrait donc que l'État consacre davantage de moyens à la protection sociale. Cette part avait diminué entre 2010 et 2013 (-9 points), avant de retrouver un niveau proche de 2009. Une proportion similaire (19 % des Français) estime à l'inverse que consacrer un tiers de la richesse nationale à la protection sociale est excessif. Cette part a progressé de près de 10 points entre 2010 et 2014, et elle est stable depuis.

Graphique 3 Depuis 2015, une stabilité des opinions des Français sur l'interventionnisme de l'État

En %



Note > Réponses à la question « Pensez-vous qu'il y a trop d'intervention de l'État en matière économique et sociale, juste ce qu'il faut ou pas assez ? ».

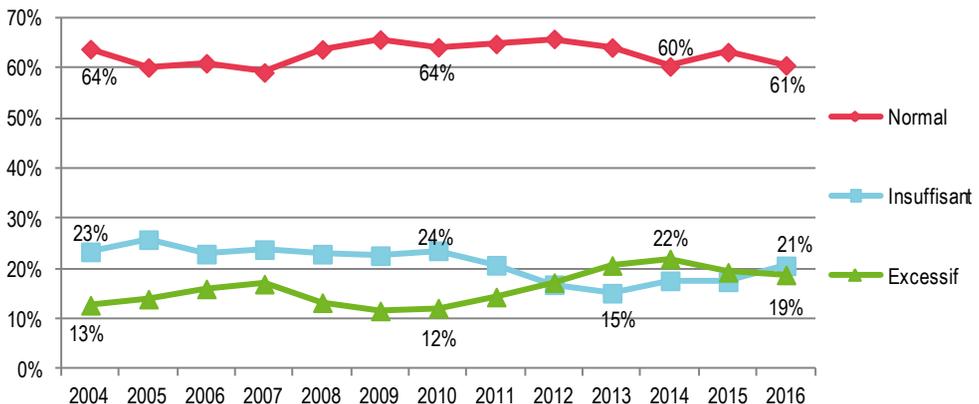
Lecture > En 2016, 44 % des personnes interrogées jugent qu'il n'y a « pas assez » d'intervention de l'État en matière économique et sociale, 29 % « ce qu'il faut » et 28 % « trop d'intervention de l'État ».

Champ > Personnes habitant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus ; moitié de l'échantillon 2016.

Source > Baromètre d'opinion DREES 2004-2016.

Graphique 4 Six Français sur dix jugent normal le niveau de dépenses de protection sociale

En %



Note > Réponses à la question « La France consacre environ le tiers du revenu national au financement de la protection sociale. Considérez-vous que c'est... ? ».

Lecture > En 2016, 19 % des personnes interrogées pensent que la part du revenu national consacré au financement de la protection sociale est « excessive ».

Champ > Personnes habitant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus ; moitié de l'échantillon 2016.

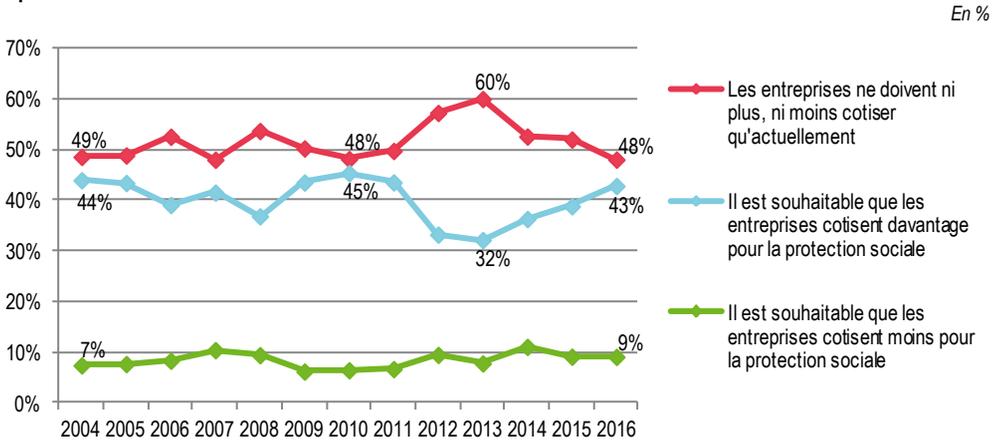
Source > Baromètre d'opinion DREES 2004-2016.

La quasi-totalité des Français favorables à un maintien ou une augmentation de la participation des entreprises au financement de la protection sociale

En 2016, plus de neuf Français sur dix sont opposés à ce que les entreprises réduisent leur participation au financement de la protection sociale. En particulier, la moitié des Français (48 %) jugent qu'il ne faut pas modifier la contribution des entreprises au financement de la protection sociale, soit tout autant qu'en 2004-2011 (graphique 5). Cette opinion avait toutefois connu un pic en 2013, lorsque 60 % des Français jugeaient qu'il ne fallait pas modifier les cotisations des entreprises.

La part des Français qui estiment que les entreprises devraient cotiser davantage a diminué de plus de 10 points entre 2010 et 2013, puis a ré-augmenté d'autant jusqu'en 2016 pour atteindre un niveau d'opinions favorables similaire à ceux d'avant crise (43 %). Enfin, la part des Français qui pensent que les entreprises devraient cotiser moins qu'actuellement est assez stable et à un niveau relativement bas depuis 2004 (un peu moins d'un Français sur dix).

Graphique 5 Une part croissante de Français souhaitent que les entreprises cotisent davantage pour la protection sociale



Note > Réponses à la question « Actuellement, les entreprises cotisent pour la protection sociale. Considérez-vous que... ».

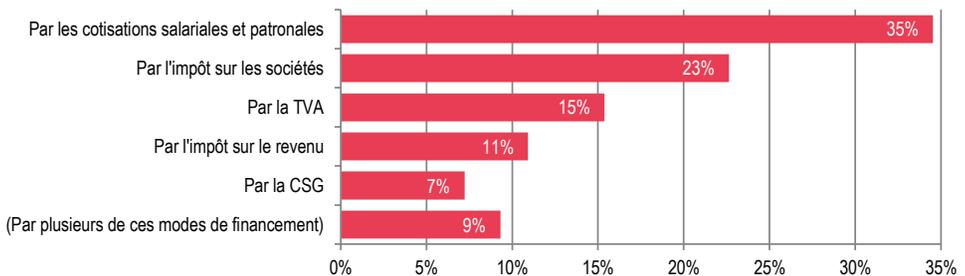
Lecture > En 2016, 43 % des personnes interrogées pensent qu'« il est souhaitable que les entreprises cotisent davantage pour la protection sociale. »

Champ > Personnes habitant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus ; moitié de l'échantillon 2016.

Source > Baromètre d'opinion DREES 2004-2016.

De même, lorsqu'on interroge les Français sur le mode de financement de la protection sociale à privilégier, une majorité juge que ce financement devrait reposer principalement à la fois sur les entreprises et les salariés, *via* les cotisations (35 %) ou essentiellement sur les entreprises *via* l'impôt sur les sociétés (23 %) (graphique 6).

Graphique 6 Pour la moitié des Français, la protection sociale devrait être principalement financée par des cotisations ou par l'impôt sur les sociétés



Note > Réponses à la question « Selon vous, comment la protection sociale devrait-elle être principalement financée ? ».

Lecture > En 2016, 35 % des personnes interrogées pensent que la protection sociale devrait principalement être financée « par les cotisations salariales et patronales ».

Champ > Personnes habitant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus.

Source > Baromètre d'opinion DREES 2016.

Depuis 2014, les Français moins en faveur de prestations réservées aux seuls cotisants

Le système de protection sociale doit-il bénéficier « à tous, sans distinction de catégorie sociale et de statut professionnel (chômeurs, salariés du secteur privé, fonctionnaires, agriculteurs, commerçants, etc.) » ? Ou doit-il bénéficier « uniquement à ceux qui cotisent » ou encore seulement aux personnes qui « n'ont pas les moyens de s'en sortir seuls » ? Selon le risque social considéré, les réponses des Français varient fortement. Mais quel qu'il soit, entre 2015 et 2016 se dégage une nette rupture de tendance.

Un retournement de tendance net à la suite de l'éloignement du choc de 2008

Entre 2010 et 2014, la part des Français qui soutiennent le principe d'allocations universelles, c'est-à-dire versées à tous sans distinction, est en effet en baisse régulière, que celles-ci concernent les retraites, le chômage, l'assurance maladie ou la famille (graphique 7a). Durant cette période, les Français sont de plus en plus favorables à recentrer les prestations sur les seuls cotisants (graphique 7b). Toutefois, en 2015 et en 2016, la tendance s'inverse. La part des personnes favorables à une distribution des allocations aux seuls cotisants est en forte baisse, les Français jugent de plus en plus fréquemment que tous sans distinction devraient bénéficier des prestations. Parallèlement à cette rupture de tendance, l'opinion des Français sur leur situation personnelle s'améliore depuis deux ans. Ils se disent plus optimistes, alors que ce sentiment était en forte baisse entre 2007 et 2011 (voir Papuchon A. et Perron-Bailly E., 2017, « La situation sociale vue par les Français : le choc de la crise de 2008 s'estompe »). Aussi, avec l'éloignement de la crise de 2008, la vision des Français sur leur situation s'améliore, et la hausse du soutien à l'universalité des prestations peut trouver ses racines dans ce sentiment d'atténuation des conséquences de la crise.

En 2016, huit Français sur dix plébiscitent une assurance maladie universelle

Pour les Français, l'assurance maladie ressort toujours comme la branche pour laquelle le caractère universel est le plus important : 78 % d'entre eux souhaitent que tous sans distinction bénéficient de ces prestations (graphique 7a). Ce soutien, qui était massif jusqu'en 2010, s'est fortement érodé entre 2010 et 2014 (-15 points). Toutefois, en 2015 et 2016, la part des Français favorables à une assurance maladie pour tous sans condition est en forte hausse (+9 points en deux ans). Cette évolution va de pair avec l'augmentation significative du nombre de Français favorables à un recentrage du remboursement des soins aux seuls cotisants entre 2010 et 2014 (+13 points), puis sa baisse en 2015 et 2016 (-9 points). Malgré ces variations notables, depuis 2009, la solidarité envers les malades les plus en difficulté reste très forte : durant toute cette période, la part des Français favorables à la réduction de la prise en charge des longues maladies pour réduire le déficit de la Sécurité sociale n'a jamais dépassé 18 %.

La moitié des Français favorables à l'universalité des allocations familiales, mais un sur trois pour leur mise sous condition de ressources

Les allocations familiales sont les prestations pour lesquelles les Français sont les plus nombreux à préconiser un recentrage en faveur des moins aisés. En effet, 35 % des Français considèrent en 2016 que les allocations familiales doivent bénéficier aux ménages « qui ne peuvent pas ou n'ont pas les moyens de s'en sortir seuls », contre 4 % pour les retraites, 8 % pour l'assurance maladie et 14 % pour les allocations chômage. Cette opinion progresse globalement depuis 2008, malgré quelques soubresauts récents (graphique 7c).

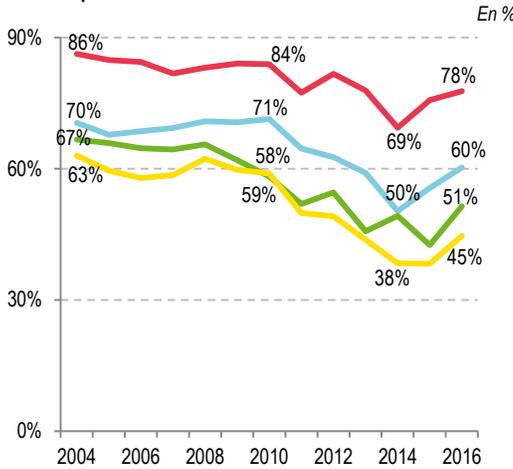
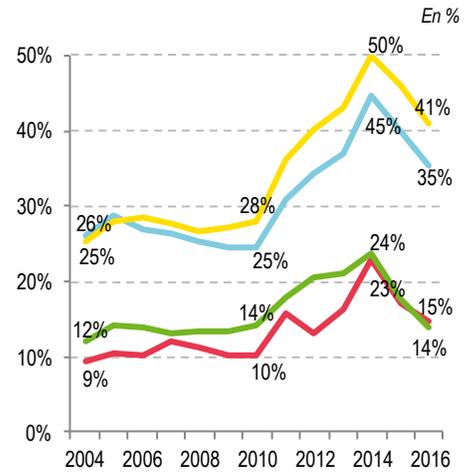
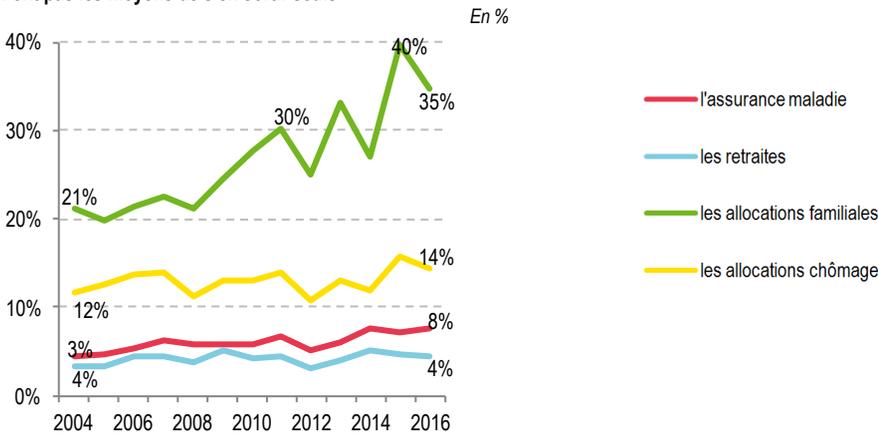
Cependant, la moitié des Français préfèrent toujours que les allocations familiales soient versées à tous sans distinction, bien que cette proportion soit en recul de 16 points entre 2004 et 2016. C'est bien plus que ceux qui souhaitent réserver les allocations familiales aux seuls cotisants (en baisse de 9 points par rapport à 2014).

Une hausse du soutien aux retraites et aux allocations chômage pour tous

Les retraites et allocations chômage ont pour objectif de compenser une perte de revenu, consécutive à la fin d'une période de travail, que cet arrêt soit temporaire (chômage) ou définitif (retraite). S'il est nécessaire de cotiser pour ouvrir un droit à l'allocation d'aide au retour à l'emploi ou à la retraite, il existe des minima sociaux permettant d'accorder aux personnes qui ne sont pas éligibles à ces prestations un revenu minimum, comme l'allocation de solidarité spécifique (500 € par mois pour une personne seule) ou l'allocation de solidarité aux personnes âgées (800 € pour une personne seule).

On observe en 2014 une rupture de tendance dans l'opinion des Français sur le fait que les retraites devraient être réservées à ceux qui cotisent (graphique 7b). L'idée d'un versement ciblé des retraites sur les seuls cotisants avait progressé de 20 points entre 2010 et 2014, alors qu'elle était assez stable de 2004 à 2010. Cette proportion est en baisse en 2015 et 2016, pour s'établir à 35 % d'opinions favorables (soit une baisse de 10 points).

Pour l'assurance chômage, la tendance est similaire : en 2016, 41 % des Français considèrent que seuls les cotisants devraient bénéficier des allocations chômage, contre 50 % en 2014 (soit une baisse de 9 points). Cette proportion reste toutefois plus élevée que celle observée pendant la période 2004-2010.

Graphique 7 À qui devrait bénéficier l'assurance maladie / les retraites / les allocations familiales / les allocations chômage ?**Graphique 7a** À tous sans distinction de catégorie sociale et de statut professionnel**Graphique 7b** Uniquement à ceux qui cotisent**Graphique 7c** Uniquement à ceux qui ne peuvent pas ou n'ont pas les moyens de s'en sortir seuls

Note > Réponses aux questions « À votre avis, [...] devrait-elle bénéficier... », cette question étant posée quatre fois pour : « L'assurance maladie », « Les retraites », « Les allocations familiales », et « Les allocations chômage ». Les modalités de réponse proposées étaient : « uniquement à ceux qui cotisent », « uniquement à ceux qui ne peuvent pas ou n'ont pas les moyens de s'en sortir seuls » et « à tous sans distinction de catégories sociales et de statut professionnel (chômeurs, salariés du secteur privé, fonctionnaires, agriculteurs, commerçants, etc.) ».

Lecture > En 2016, 78 % des personnes interrogées pensent que l'assurance maladie devrait bénéficier « à tous sans distinction de catégorie sociale et professionnelle ».

Champ > Personnes habitant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus ; moitié de l'échantillon 2016.

Source > Baromètre d'opinion DREES 2004-2016.

Les Français plutôt favorables à la limitation et au conditionnement des allocations chômage

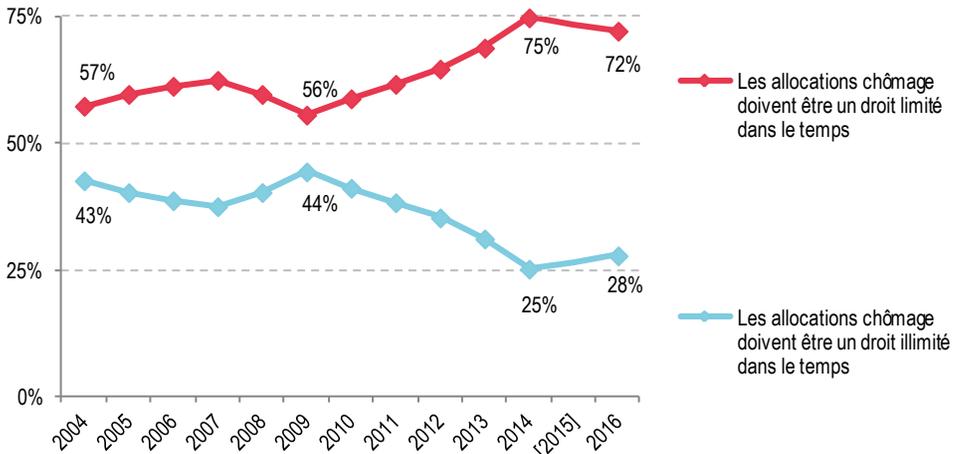
Près de la moitié des Français souhaitent donc que les allocations chômage bénéficient « à tous sans distinction de catégories sociales et de statut professionnel » (45 %), mais une large majorité des personnes interrogées souhaitent tout de même conditionner le versement de ces prestations.

L'assurance chômage vise à compenser la perte de salaire après une rupture de contrat conventionnelle ou un licenciement. L'allocation d'aide au retour à l'emploi est généralement versée pour une durée de deux ans ; elle est proportionnelle aux cotisations versées en tant que salarié. Au bout de cette période d'indemnisation, les demandeurs d'emploi peuvent prétendre, sous certaines conditions, à l'allocation de solidarité spécifique.

Sept Français sur dix pensent que les allocations chômage doivent être un droit limité dans le temps (graphique 8). Cette proportion a fortement augmenté entre 2009 et 2014 (+19 points), puis s'est stabilisée entre 2014 et 2016.

Graphique 8 Pour sept Français sur dix les prestations chômage doivent être un droit limité dans le temps

En %



Note > Réponses à la question « Pensez-vous que les allocations chômage doivent être un droit limité dans le temps, que l'on trouve ou non un emploi ? ». Cette question n'a pas été posée en 2015.

Lecture > En 2016, 72 % des personnes interrogées pensent que « les allocations chômage doivent être un droit limité dans le temps ».

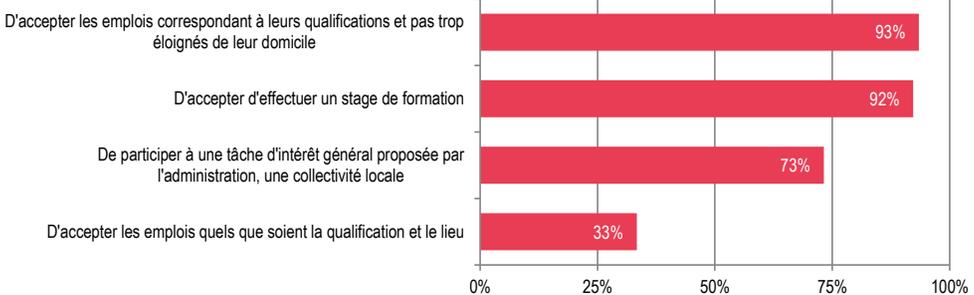
Champ > Personnes habitant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus ; moitié de l'échantillon 2016.

Source > Baromètre d'opinion DREES 2004-2016.

En plus de limiter les allocations chômage dans le temps, les Français souhaiteraient conditionner le versement de ces allocations aux demandeurs d'emploi. Ils seraient alors tenus d'accepter des emplois correspondant à leurs qualifications et peu éloignés de leur domicile pour bénéficier des prestations chômage (93 % d'opinions favorables) [graphique 9]. Pour bénéficier des prestations chômage, les demandeurs d'emploi devraient également suivre une formation (92 % d'opinions favorables), ou participer à une tâche d'intérêt général (73 % d'opinions favorables).

En revanche, les deux tiers des personnes interrogées sont opposées au fait qu'on oblige les bénéficiaires d'allocations chômage à accepter n'importe quel emploi proposé, qu'il corresponde ou non à leur qualification ou à leur lieu de résidence, en échange du versement d'allocations chômage.

Graphique 9 Pour plus de neuf Français sur dix, en échange d'allocations chômage, les demandeurs d'emploi devraient accepter des emplois qui leur correspondent ou des stages de formation



Note > Réponses à la question « Pour les personnes qui touchent des allocations chômage, trouveriez-vous normal qu'on leur demande, en échange des prestations qu'on leur verse. ... ».

Lecture > En 2016, 92 % des personnes interrogées pensent que pour les personnes qui bénéficient d'allocations chômage, il serait normal qu'on leur demande, en échange des prestations qu'on leur verse, « d'accepter d'effectuer un stage de formation ».

Champ > Personnes habitant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus.

Source > Baromètre d'opinion DREES 2016.

Encadré 2 La formulation des questions sur les dépenses de protection sociale : le contexte influence-t-il les réponses des Français ?

Les questions d'opinion peuvent être très sensibles à la formulation des questions posées et au contexte dans lequel elles sont posées. En particulier dans le cas de questions sur la protection sociale, le contexte de crise peut être vu sous l'angle des conséquences budgétaires ou bien des conséquences sociales en matière de pauvreté et d'exclusion sociale.

Pour savoir dans quelle mesure les réponses des individus sont influencées par des objectifs de lutte contre les déficits ou de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, des sous-échantillons du Baromètre d'opinion de la DREES se sont vus poser des questions contextualisées différemment. Neuf questions ont été testées dans ce sens, avec des formulations mettant en avant soit le contexte de déficit et de dépenses publiques élevés, soit le contexte de pauvreté et de chômage de masse. Nous ne présenterons ici que deux questions pour des raisons de lisibilité (tableau 1 encadré). Les deux questions traitées dans cet encadré montrent que la contextualisation peut avoir un effet. Mais pour d'autres questions, non traitées ici, la contextualisation n'a pas d'effet sur les réponses données par les enquêtés. Une étude plus approfondie de la DREES permettra de présenter plus en détail ces effets de formulation pour l'ensemble des questions concernées par ces tests.

Tableau 1 Encadré Les différentes formulations de questions portant sur la protection sociale

Formulation initiale (moitié de l'échantillon)	Formulation avec contexte ...	
	... déficits et dépenses publiques élevés (un quart de l'échantillon)	... conséquences sociales de la crise (un quart de l'échantillon)
Pensez-vous qu'il y a trop d'intervention de l'État en matière économique et sociale, juste ce qu'il faut ou pas assez ?	Compte tenu du déficit persistant des <u>comptes publics</u> , pensez-vous qu'il y a trop d'intervention de l'État en matière économique et sociale, juste ce qu'il faut ou pas assez ?	Au vu de la situation sociale engendrée par la <u>crise</u> , pensez-vous qu'il y a trop d'intervention de l'État en matière économique et sociale, juste ce qu'il faut ou pas assez ?
La France consacre environ le tiers du revenu national au financement de la protection sociale. Considérez-vous que c'est... ?	La France est le pays qui a le plus haut <u>niveau de dépenses sociales en Europe</u> . Elle consacre environ un tiers du revenu national au financement de la protection sociale. Considérez-vous que c'est... ?	La France consacre environ un tiers du revenu national au financement de la protection sociale. Au vu du <u>niveau du taux de chômage et du taux de pauvreté</u> , considérez-vous que c'est... ?

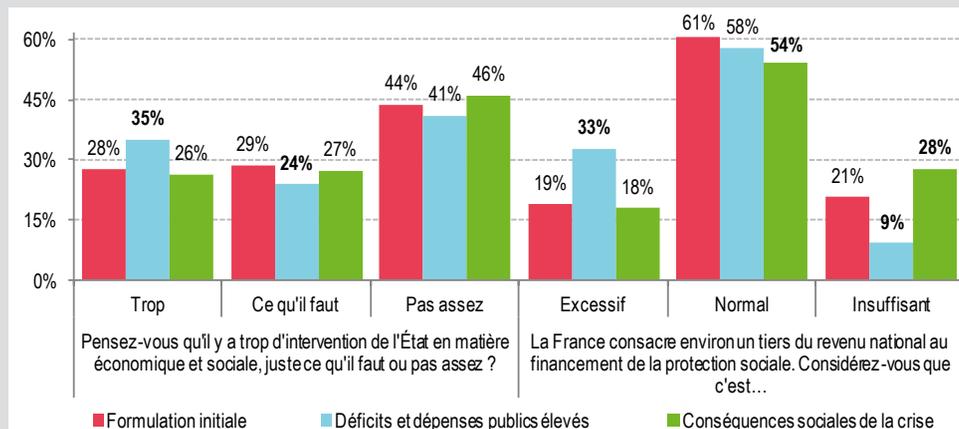
Lorsqu'il est précisé dans la question « compte tenu du déficit persistant des comptes publics », la part des personnes qui pensent qu'il y a trop d'intervention de l'État en matière économique et sociale est plus élevée de 7 points par rapport à la formulation initiale (35 % d'opinions favorables contre 28 % initialement) (graphique 1 encadré).

Concernant la part du revenu national consacrée aux dépenses de protection sociale, la formulation qui précise que « la France est le pays qui a le plus haut niveau de dépenses sociales en Europe » semble avoir un effet plus important : avec cette formulation, qui insiste sur le niveau élevé des dépenses, la part des Français qui pensent qu'il est excessif de consacrer un tiers du PIB à la protection sociale est supérieure de 14 points (33 % d'opinions favorables, contre 19 % initialement).

À l'inverse, lorsqu'on contextualise la question par l'importance des taux de chômage et de pauvreté, 28 % des personnes interrogées jugent que consacrer un tiers du revenu national à la protection sociale est insuffisant (contre 21 % avec la formulation initiale). Cette forme de contextualisation n'a en revanche pas d'effet significatif quand il s'agit de se prononcer sur le niveau d'intervention de l'État.

Graphique 1 Encadré La contextualisation des questions a un effet sur les réponses obtenues

En %



Note > Réponses aux questions « Pensez-vous qu'il y a trop d'intervention de l'État en matière économique et sociale, juste ce qu'il faut ou pas assez ? » et « La France consacre environ un tiers du revenu national au financement de la protection sociale, considérez-vous que c'est ... excessif / normal / insuffisant » pour la moitié de l'échantillon. Pour un quart de l'échantillon, ces questions sont complétées par une indication sur le niveau élevé des déficits ou des dépenses publics ; pour un quart de l'échantillon, ces questions sont complétées par une indication sur les situations de pauvreté ou d'exclusion engendrées par un contexte économique difficile. Les pourcentages en gras sont significativement différents de la formulation d'origine.

Champ > Personnes habitant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus.

Source > Baromètre d'opinion DREES 2016.

Pour en savoir plus

- > **Papuchon A. et Perron-Bailly E.**, 2017, « La situation sociale vue par les Français : le choc de la crise de 2008 s'estompe », Études et Résultats, n° 1000, DREES, mars.
- > **Perron-Bailly E.**, 2017, « Handicap, dépendance et pauvreté : les Français solidaires des plus vulnérables », Études et Résultats, n° 990, DREES, janvier.
- > **Papuchon A.**, 2016, « Les opinions des femmes et des hommes sur les politiques de protection sociale : des écarts qui dépendent de l'âge et de la catégorie professionnelle », Revue Regards, n° 50, décembre.
- > **Bigot R., Daudey E. et Hoibian S.**, 2014, « En 2014, le soutien à l'État-Providence vacille », Note de synthèse du Credoc, n° 11, octobre.
- > **Beffy M., Rousset R., Solard, J. et Mikou M.**, 2015, « Les dépenses de santé en 2015 », Rapport, collection Études et Statistiques, DREES, septembre.